

Unité de protection des consommateurs

À propos de l'unité

L'unité de protection des consommateurs fait partie de la division des fraudes et de la protection des consommateurs du bureau du procureur général. La CPU est responsable de l'application des lois de protection des consommateurs du Delaware et de la protection du grand public contre les fraudes et les Arnaques des consommateurs. En plus de prendre des mesures répressives à l'encontre de ceux qui enfreignent nos lois de protection des consommateurs, la CPU participe également à des événements de sensibilisation communautaire et d'éducation des consommateurs, s'engage dans la défense des consommateurs, et contribue activement aux enquêtes et initiatives coordonnées de protection des consommateurs aux niveaux étatique et fédéral.

Une autre partie importante du travail de la protection des consommateurs consiste à fournir aux citoyens du Delaware les informations nécessaires pour éviter d'être victimes de fraude à la consommation et pour les aider à prendre des décisions d'achat judicieuses. Nous rencontrons des groupes communautaires et fournissons des informations importantes par le biais de séminaires, de présentations et d'autres événements destinés aux consommateurs. Nous publions des alertes aux consommateurs et distribuons des brochures et des fiches d'information contenant des conseils précieux pour les consommateurs. Nos brochures et informations sont disponibles par courrier et sur ce site Web. Le procureur général et l'unité de protection des consommateurs collaborent avec les agences locales, étatiques et fédérales pour coordonner les efforts d'enquête, d'application et d'éducation afin de protéger nos citoyens et de faire respecter nos lois. Si vous souhaitez qu'un membre de l'unité de protection des consommateurs s'adresse à votre groupe ou organisation, veuillez nous appeler au (800) 220-5424 ou au (302) 683-8800.